

L'INSERTION PROFESSIONNELLE APRES DES ETUDES SUPERIEURES DES JEUNES FEMMES ISSUES DES FAMILLES D'IMMIGRES DES PAYS DU MAGHREB : UNE INEGALITE REDOUBLEE ?

Alain FRICKEY, URMIS-SOLIIS, CNRS

Jean-Luc PRIMON, URMIS-SOLIIS, Université de Nice-Sophia Antipolis

1.1. INTRODUCTION

En France, depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, en concomitance avec la reconnaissance par les pouvoirs publics de discriminations raciales à l'embauche et dans le travail, plusieurs recherches et rapports institutionnels se sont intéressés à la question des conditions d'entrée dans la vie professionnelle des enfants d'immigrés. La plupart de ces travaux font le constat que la transition entre l'école et l'emploi et les conditions d'embauche et de travail varient grandement selon la provenance nationale ou géographique des familles dont sont issus les jeunes. Un clivage important sépare les origines européennes et extra européennes et, lorsque les données statistiques autorisent une analyse plus détaillée des provenances, il est apparent que, sur le marché de l'emploi, les jeunes dont les parents appartiennent à l'immigration maghrébine (Algérie, Maroc, Tunisie) se trouvent dans une position nettement défavorisée. Les multiples comparaisons du devenir professionnel de ces jeunes avec le destin des enfants issus de l'immigration en provenance des pays d'Europe du Sud (Portugal principalement) ou celui des jeunes dont les parents ne sont pas des immigrés révèlent régulièrement des inégalités d'insertion professionnelle.

Dans ce texte, la place manque pour faire état des recherches et travaux qui ont abordé cette question, mais il n'est pas inutile de rappeler qu'un des résultats récurrents de l'étude de la transition professionnelle des enfants d'immigrés a trait à la surexposition au chômage des jeunes originaires des pays du Maghreb, notamment au début de la vie active (Viprey : 2002). L'écart entre les taux de chômage observés pourrait être imputable aux inégalités de niveau d'éducation, mais les statistiques issues du recensement de 1999 montrent que dans la classe d'âge des 15 ans et plus, l'indice du chômage des jeunes d'une origine extra européenne ou du Maghreb est toujours plus élevé, quel que soit le niveau de formation. Comme le dit Viprey dans son rapport au Conseil Economique et Social : "*le diplôme n'est pas aussi déterminant pour tous*" (Viprey : 2002). Nos propres travaux sur les diplômés du supérieur issus de l'immigration (Frickey, Primon : 2002) nous ont conduit à une conclusion similaire puisqu'en dépit d'un niveau d'études supérieures, une forme de stigmatisation des jeunes originaires du Maghreb persiste à l'entrée de la vie professionnelle.

La vulnérabilité au chômage, les difficultés pour accéder à l'emploi, une forte présence dans les dispositifs d'insertion, mais une sous-représentation dans les contrats de travail aidés du secteur marchand, en bref les inégalités socio-économiques dont les jeunes issus de l'immigration des pays du Maghreb font régulièrement l'objet, contribuent à fonder l'hypothèse de discriminations à base ethnique ou raciale sur le marché de travail -notamment au cours des procédures d'embauche-, discriminations qui ne seraient pas sans lien avec une « ethnicisation » des rapports sociaux dans la société française et qui peut se définir ainsi : "*processus par lequel l'appartenance, le plus souvent imputée, devient un élément central dans l'action et l'interaction sociale*" (Vourc'h : 2001).

Toutefois, en amont du marché du travail et de la transition professionnelle, d'autres éléments sont évidemment susceptibles d'expliquer ces inégalités. Plusieurs recherches soulignent l'effet de l'origine sociale des jeunes issus de l'immigration et rappellent son incidence sur le

degré de scolarisation ou encore les choix de filières (général vs professionnel), les ressources relationnelles mobilisables pour chercher un emploi et les effets du cadre de vie sur l'insertion (Silberman : 2002). Ainsi, les enfants issus de l'immigration maghrébine quittent-ils plus souvent que les autres le système éducatif sans avoir de diplômes ou avec un bas niveau de l'enseignement général. Une fois sur le marché du travail, le rendement de leurs titres se révèle faible, en partie en raison d'orientations scolaires qui privilégient la voie générale à celle professionnelle¹. Une ascendance sociale de petits propriétaires ou de travailleurs indépendants pourrait également orienter des choix scolaires qui les désavantagent à l'entrée de la vie professionnelle. L'anticipation de leurs propres difficultés à se faire admettre en stage d'entreprise peut aussi contribuer à expliquer ces stratégies scolaires. Dans la recherche d'emploi, le capital social mobilisable par ces jeunes reste pauvre étant donné que nombre de parents maghrébins, eux-mêmes victimes des restructurations économiques, se trouvent être inactifs ou sans emploi au début de la vie active de leurs enfants. Les contextes locaux d'emploi, enfin, contribuent à creuser les écarts, d'autant plus que la mobilité résidentielle ou géographique de ces jeunes reste réduite, compte tenu des moyens matériels qu'elle nécessite et qui sont faibles dans ces populations (Silberman : 2002).

Dans cette communication, nous nous proposons d'enrichir les résultats et les analyses que nous venons succinctement de résumer, en étudiant l'insertion professionnelle des jeunes hommes et des jeunes femmes originaires par leurs parents des pays du Maghreb. En effet, les recherches sur les enfants de l'immigration n'intègrent pas systématiquement la dimension sexuée dans l'analyse de la transition professionnelle alors que nous disposons à ce jour de plusieurs études sur le devenir des diplômés qui défendent le point de vue sexué (Marry, Fournier-Mearrelli et Kieffer : 1997 ; Couppié et Epiphane : 1997 ; Couppié et Epiphane : 2001 ; Epiphane : 2002), mais qui ne tiennent pas compte des origines géographiques ou nationales. Ces dernières investigations que, faute de place, nous ne pouvons que mentionner, montrent qu'à l'entrée de la vie active les écarts entre hommes et femmes résistent et favorisent la population masculine bien que les inégalités diminuent avec la montée du niveau d'études. Au regard des taux de chômage, de la part des contrats à durée indéterminée ou du poids du temps partiel, les femmes sont toujours désavantagées mais les disparités s'atténuent avec l'élévation du niveau de diplôme. Toutefois, pour les sorties de l'enseignement supérieur, une inégalité des sexes persiste dans les possibilités d'accéder aux positions supérieures de l'espace socio-professionnel et le risque de déclassement vers des positions intermédiaires reste toujours plus fréquent pour les femmes que pour les hommes (Epiphane : 2002).

Chez les jeunes issus des familles immigrées d'un niveau de formation inférieur au baccalauréat, R. Silberman et I. Fournier (1997) ont noté que les jeunes femmes connaissaient des difficultés d'insertion (chômage persistant, formes d'emploi précaires) mais avec un degré moindre que celles rencontrées par leurs homologues masculins. Ces résultats paradoxaux sont confortés par une étude du CREDOC (Van De Walle et Courel : 2002) qui traite de l'accès aux emplois de l'encadrement supérieur. Les auteurs concluent sur la présence de discriminations raciales sur le marché du travail mais celles-ci ne paraissent pas toucher les femmes originaires du Maghreb ayant acquis la nationalité française : "*leurs chances d'accès à un poste d'encadrement ne sont pas significativement différentes de celles des françaises de naissance nées en France métropolitaine, ceci quels que soient l'âge et la génération*" (Van De Walle et Courel : 2002).

¹ Cette préférence se vérifie toutes choses égales par ailleurs et comparativement aux jeunes issus de l'immigration sud européenne (majoritairement portugaise).

Par suite, la question au centre de notre contribution sera de savoir si le traitement inégal dont sont victimes les jeunes originaires du Maghreb aux bas niveaux de sortie du système scolaire persiste pour ceux d'entre eux qui sont issus de l'enseignement supérieur et si les femmes sont davantage concernées que les hommes. En d'autres termes, les inégalités de sexe redoublent-elles celles imputables aux "origines" ? S'annulent-elles ? Ou bien s'inversent-elles, comme le suggèrent certains résultats ?

1.2. LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET SCOLAIRES

Cette étude s'appuie sur les données de l'enquête "Génération 98" réalisée en 2001 par le CEREQ auprès des jeunes qui sont issus de la formation initiale en 1998². Notre champ d'analyse se limite aux jeunes qui sortent de l'enseignement supérieur, avec ou sans diplôme. En vue d'une comparaison, nous distinguerons les jeunes dont au moins un des deux parents est né dans un pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) sans avoir la nationalité française³ de leurs homologues dont les deux parents sont nés en France ou nés français dans un pays étranger⁴.

Par leurs caractéristiques socio-démographiques et scolaires, les "jeunes originaires du Maghreb" ainsi définis et ceux dont les parents sont nés en France, ne se ressemblent pas. Les premiers sont issus de milieux nettement plus populaires ou ouvriers que les seconds : comparé aux jeunes "français d'origine" avoir un père ouvrier est pratiquement quatre fois plus fréquent parmi les jeunes originaires du Maghreb (46,4% de pères ouvriers).

Tableau 1 : Milieu social et familial selon l'origine et le sexe

Père ou mère né(e) en :	Sexe	Père ouvrier	Père Au chômage	Père Retraité	Mère au foyer jamais travaillé	nombre
		%	%	%	%	N
France	femme	13.7	2.2	10.7	8.3	172897
	homme	11.2	1.8	10.4	7.4	145746
	Total	12.6	2.0	10.6	7.9	318643
Maghreb	femme	47.2	10.5	27.0	48.9	10358
	homme	45.2	7.2	27.1	50.7	7205
	Total	46.4	9.1	27.1	49.6	17563
Génération 98	femme	16.6	2.8	11.6	11.0	200118
	homme	13.8	2.3	11.4	9.9	167368
	Total	15.4	2.5	11.5	10.5	367486

² Nous remercions vivement le Cereq de nous avoir permis de participer au groupe de travail sur les différenciations sociales et ainsi d'accéder aux données de l'enquête nationale "Génération 98".

³ Cette population est une construction qui résulte du regroupement des trois pays du Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie. A priori, rien n'indique que les jeunes originaires de chacun de ces trois pays possèdent des caractéristiques semblables. Une analyse détaillée par pays montrerait que la population d'origine tunisienne se différencie quelque peu des populations en provenance de l'Algérie ou du Maroc, mais le poids de cette composante est faible (13%).

⁴ Une nationalité étrangère n'est pas directement définie dans l'enquête. Seul est renseigné le pays de naissance de chacun des deux parents, complété par un critère de nationalité dans le cas où la personne est née l'étranger. Ces indications permettent de considérer comme "originaires du Maghreb", les jeunes qui ont déclaré dans l'enquête que leurs parents (père ou mère) étaient nés dans un des trois pays du Maghreb, sans être français de naissance.

Cette appartenance des pères aux classes populaires s'accompagne de situations de chômage, d'inactivité ou de retraite qui sont autant de signes d'une éviction du travail. Cette mise hors travail des pères, loin d'être compensée par un surcroît de l'activité professionnelle des épouses, s'assortit d'une très forte inactivité des mères ; cette situation s'explique en grande partie par le nombre élevé d'enfants dans les familles⁵.

Tableau 2 : mode de vie à la sortie des études et lieu de résidence

Père ou mère né(e) en :	Sexe	Femmes dans la population	Vivent en couple	Vivent chez les parents	Ont un ou plusieurs enfants	Résident en Ile de France	nombre
		%	%	%	%	%	N
France	femme		53.3	18.9	16.0	22.3	172897
	homme		35.2	31.7	9.0	25.4	145746
	total	54,3	45.0	24.8	12.8	23.7	318643
Maghreb	femme		31.4	45.2	19.3	29.0	10358
	homme		21.7	57.4	9.1	39.2	7205
	total	59,0	27.4	50.2	15.1	33.2	17563
Génération 98	femme		51.4	21.2	16.1	23.7	200118
	homme		33.9	33.7	8.9	27.9	167368
	total	54,5	43.5	26.9	12.8	25.6	367486

Exploitation originale Enquête Génération 98 du Cereq

Sous le rapport de l'origine sociale les jeunes femmes et les jeunes hommes issus de l'immigration maghrébine diffèrent peu. En revanche, une fois les études supérieures terminées, des disparités dans les modes de vie et les situations familiales apparaissent. Au sortir des études, les filles sont relativement plus nombreuses à vivre en couple et à avoir des enfants. A leur tour, les jeunes de l'immigration des deux sexes se distinguent de leurs homologues dont les parents sont nés en France par le fait de vivre bien plus souvent au domicile parental et moins souvent en couple. Autre différence, hommes et femmes originaires du Maghreb résident plus en Ile-de-France ; ce qui devrait, a priori, favoriser leur insertion professionnelle puisque cette région concentre une forte proportion d'emplois qualifiés au sein d'établissements d'envergure nationale.

Dans la comparaison des jeunes des deux origines, la connaissance de la série du baccalauréat nous indique une orientation plus fréquente des enfants d'origine maghrébine vers les filières technologiques, en particulier tertiaires (STT), de l'enseignement secondaire. Un retard scolaire au baccalauréat concerne également une proportion importante de ces jeunes : 32% ont deux ans et plus de retard lorsqu'ils passent leur baccalauréat contre 16% pour les jeunes dont les parents sont nés en France.

⁵ On ne dispose pas de la variable "taille de la fratrie" dans l'enquête Génération 98, mais celle-ci était présente dans l'enquête Génération 92 ; elle attestait du fait que la taille de la fratrie était nettement supérieure parmi les jeunes originaires du Maghreb.

Tableau 3 : passé scolaire des deux populations

Père ou mère né(e) en :	Sexe	Titulaires d'un bac S	Titulaires d'un bac général	Titulaires d'un bac STT	En retard au bac : 20 ans et plus	nombre
		%	%	%	%	N
France	femme	30,2	74,8	17,7	13,2	148518
	homme	44,8	64,1	12,6	20,7	131768
	total	37,0	69,8	15,3	16,7	280286
Maghreb	femme	15,8	56,1	37,9	30,1	8063
	homme	26,4	44,1	27,5	34,5	6094
	total	20,3	51,0	33,5	32,0	14157
Génération 98	femme	28,9	73,6	19,0	14,1	170858
	homme	43,7	62,8	13,4	21,5	150607
	total	35,7	68,5	16,4	17,5	321465

Exploitation originale Enquête Génération 98 du Cereq

Ces antécédents scolaires fournissent des clés pour comprendre les faibles performances de cette population dans les études supérieures. En effet, près d'un jeune originaire du Maghreb sur deux sort de l'enseignement supérieur sans autre diplôme que le baccalauréat (cf. tableau ci-après) ; c'est deux fois plus que parmi les jeunes dont les parents sont nés en France (46% contre 23%). De surcroît, c'est fréquemment dans les formations générales des Facultés qu'ils se sont inscrits et secondairement dans les formations tertiaires des Sections de Technicien Supérieur.

Tableau 4 : niveau de diplôme à l'issue des études supérieures selon l'origine et le sexe

Père ou mère né(e) en :	Sexe	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV Sup	Total	nombre
		%	%	%	%	%	N
France	femme	13.4	24.9	39.0	22.7	100.0	172897
	homme	20.1	18.2	37.9	23.8	100.0	145746
	total	16.5	21.8	38.5	23.2	100.0	318643
Maghreb	femme	9.5	15.9	29.8	44.8	100.0	10358
	homme	8.9	15.9	26.7	48.4	100.0	7205
	total	9.3	15.9	28.5	46.3	100.0	17563
Génération 98	femme	13.3	24.5	37.8	24.4	100.0	200118
	homme	19.5	18.0	37.2	25.4	100.0	167368
	total	16.1	21.5	37.5	24.8	100.0	367486

Exploitation originale Enquête Génération 98 du Cereq

En définitive, parmi les sortants du supérieur, diplômés ou non, on remarque que, quel que soit le pays de naissance des parents, les femmes sont majoritaires. Cette féminisation, qui

devrait avoir des conséquences sur l'insertion professionnelle, est plus visible parmi les jeunes originaires du Maghreb que parmi les jeunes dont les parents sont nés en France (59% contre 54%).

1.3. LE NIVEAU DE FORMATION, LE GENRE ET LE PAYS D'ORIGINE A L'ENTREE DE LA VIE PROFESSIONNELLE.

Au regard du taux de chômage, de l'emploi stable, de l'insertion dans le secteur privé ou de l'accès aux positions de cadres et professions supérieures, les résultats issus de l'exploitation de l'enquête génération 98 montrent que trois après la fin des études supérieures les jeunes originaires (par leurs parents) des pays du Maghreb d'une part et les femmes d'autre part sont particulièrement défavorisés. Le taux de chômage des jeunes issus de l'immigration du Maghreb s'élève à 10% contre 5.6% pour ceux dont les parents sont nés en France ; la part des emplois stables (CDI, fonctionnaires) représente 55.5% pour eux contre 70,1% pour ceux « originaires de France » ; les emplois du privé 59.7% contre 65.8% ; 16.4% des enfants de l'immigration maghrébine occupent une position supérieure contre 25.4% pour ceux dont les parents ne sont pas des immigrés. Au vu de ces indications, il est patent que les chances sociales de ces deux groupes de jeunes sont inégales. Sous certains aspects, les inégalités de sexe ne sont pas moindres : en mars 2001, le taux de chômage féminin s'élève à 6.5% contre 5.0% pour les hommes ; 66.5% des femmes occupent un emploi durable contre 73.1% des hommes ; 61.4% des diplômées exercent dans le secteur privé contre 70.9% des diplômés de sexe masculin ; 19.8% des femmes accèdent à un emploi de niveau supérieur contre 31.2% pour les hommes. Toutefois, les inégalités recensées ci-dessus ne tiennent compte ni des disparités qui préexistent à l'entrée dans la vie professionnelle -notamment celles relatives à la formation initiale- ni des différences dans la structure des niveaux de sortie.

Ces statistiques brutes montrent que les jeunes originaires du Maghreb et en particulier les jeunes femmes de cette origine ne connaissent pas une insertion équivalente à celle des jeunes originaires de France. Pour tenter d'apprécier dans quelle mesure ce traitement inégal est lié au pays d'origine et au genre, il nous faut neutraliser les effets de structure susceptibles d'interférer, c'est-à-dire raisonner "toutes choses égales par ailleurs". Cette "égalisation" des situations, pour les besoins de l'analyse sera réalisée par une régression logistique (modèle logit), dans le but d'isoler les effets propres de chacune des variables introduites dans le modèle. Le choix des variables est déterminé par le fait qu'elles sont à même d'agir en amont du marché du travail. La présentation des caractéristiques sociales ou scolaires de la partie précédente a permis de révéler de forts clivages entre les populations originaires du Maghreb et de France, que l'on se réfère à l'origine sociale, au type de scolarité secondaire suivie (générale ou technologique/professionnelle), à la région de résidence au moment de l'enquête, ou encore au niveau de sortie de l'enseignement supérieur. Dans l'analyse qui suit, nous avons choisi de tester quatre situations caractéristiques de l'insertion professionnelle : être ou non au chômage en mars 2001, occuper ou pas dans un emploi stable (CDI ou fonctionnaire) ou dans le secteur privé, être ou ne pas être "cadre ou profession intellectuelle supérieure".

Tableau 5 : Chômage, emploi stable, emploi dans le secteur privé, emploi de cadre : variables du modèle

		Probabilité d'être :			
		Au Chômage	En CDI ou Fonctionnaire	Dans le privé	Cadre
<i>Sexe</i>	<i>Homme</i>	1	1	1	1
	Femme	1,227	0,745	0,728	0,428
<i>Pays d'origine</i>	<i>France</i>	1	1	1	1
	Maghreb	1,548	0,580	0,666	0,914
<i>Milieu social</i>	<i>Non ouvrier</i>	1	1	1	1
	Ouvrier	0,687	1	1,069	0,774
<i>Région de résidence</i>	<i>Province</i>	1	1	1	1
	Ile-de-France	0,765	1,922	1,047	2,192
<i>Type de baccalauréat</i>	<i>Bac Technique et autres</i>	1	1	1	1
	Bac Général	1	0,858	0,680	1,772
<i>Age au bac</i>	<i>Retard scolaire</i>	1	1	1	1
	Pas de retard	0,769	1,166	0,896	1,323
<i>Stage en cours de formation initiale</i>	<i>Aucun stage</i>	1	1	1	1
	Stage en entreprise	0,755	1,231	1,758	1,198
<i>Niveaux de sortie des études</i>	<i>IV sup (bac+1)</i>	1	1	1	1
	III (bac+2)	0,725	1,864	1,102	1,345
	II (bac+3 et 4)	0,710	1,891	0,676	8,314
	I (bac+ 5 et +)	0,838	2,609	1,357	51,241

Exploitation originale Enquête Génération 98 du Cereq

Lecture du tableau : Pour chaque variable explicative analysée (sexe, pays d'origine, milieu social...), le tableau indique l'effet de chaque modalité de la variable sur la probabilité d'être au chômage, en emploi stable (CDI ou fonctionnaire), dans le secteur privé, ou cadre. Chaque variable a une modalité de référence (en italique) qui a une valeur de 1,000. L'odds ratio mesure la variation de probabilité par rapport à la modalité de référence. Par exemple dans le cas du chômage, toutes choses égales par ailleurs, pour les femmes le risque d'être au chômage est 1,227 fois plus élevé que pour les hommes (1,227/1,000). De la même façon, le risque d'être au chômage sera 1,548 plus élevé pour les jeunes originaires du Maghreb que pour ceux dont les parents sont nés en France. Inversement, pour les jeunes qui auront suivi un stage pendant leurs études ce risque sera 1,324 fois moins élevé que pour ceux qui n'auront pas eu cette opportunité (1,324=1,000/0,755).

Lorsque l'effet est non significatif ($pr > 0,01$) la valeur de l'effet est, par convention, ramenée à 1, de façon à indiquer qu'il n'y a pas de différence entre la modalité examinée et la modalité de référence.

Les résultats de la régression (tableau 5) confirment que le diplôme joue un rôle essentiel dans l'explication des situations, en particulier dans l'accès aux professions de cadres. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les chances d'observer un jeune titulaire d'un diplôme de niveau bac+5 (voire plus) occuper une position supérieure sont-elles 51 fois plus élevées que celles de voir un jeune sans autre diplôme que le baccalauréat occuper une telle position. La probabilité d'accéder à un poste de cadre ou d'exercer une profession supérieure est encore 6 fois plus élevée (51,241/8,314) pour un diplômé de niveau bac+5 que pour un diplômé de niveau II (licence, maîtrise). Les titulaires d'une licence ou d'une maîtrise (niveau II) n'accèdent le plus souvent aux professions supérieures qu'à la faveur de la réussite aux

concours de la fonction publique (ceux de l'enseignement notamment). *De facto*, trois ans après la sortie des études, l'accès à la catégorie cadre est quasiment une chasse gardée des seuls titulaires des Bacs+5 (voire plus) : la multiplication des sorties aux niveaux de diplôme les plus élevés a pour corollaire de restreindre l'accès des autres diplômés à la position de cadre. Dans une moindre mesure, mais toutes choses égales par ailleurs, cet effet positif du niveau d'éducation se vérifie sur l'emploi durable, sur le chômage (en diminuant le risque) et sur l'emploi dans le secteur privé (à l'exception du niveau II). Pour autant, on observe que la force des diplômes du niveau bac+5 (ou plus) et plus généralement les effets du niveau d'éducation n'annulent pas les effets des autres propriétés.

La région géographique de la résidence, et indirectement celle du marché du travail, lorsqu'elle se situe en Ile-de-France plutôt qu'en province, concourt à augmenter la probabilité d'occuper une position de l'encadrement, à accroître les chances d'avoir un emploi durable ou, à un moindre degré, dans le privé et à diminuer le risque de chômage. L'expérience du travail et de l'entreprise, et sans doute aussi les relations professionnelles, que procurent un stage effectué au cours de la formation initiale augmentent également les chances –toutes choses étant égales par ailleurs– de bénéficier d'un emploi durable et plus encore de travailler dans le secteur privé tout en diminuant le risque de chômer.

Le niveau d'éducation et de diplôme, la région d'emploi, le stage en entreprise au cours de la formation initiale, contribuent à améliorer l'insertion, mais ne suffisent cependant pas à éliminer les effets de l'appartenance à la population féminine ou à celle des jeunes issus l'immigration Maghrébine. Il est en effet remarquable que malgré l'introduction dans le modèle de variables comme le milieu social, le type de baccalauréat, la région d'emploi, et bien évidemment le niveau de formation, l'effet du sexe féminin ou des pays du Maghreb sur l'insertion résiste.

Au regard de nos indicateurs, on peut vérifier que suivant le modèle, toutes choses étant égales par ailleurs, les femmes ou les jeunes originaires du Maghreb sont systématiquement défavorisés :

- Les chances pour les femmes d'accéder aux professions de l'encadrement et intellectuelles supérieures sont au moins 2 fois inférieures à celles des hommes
- L'exposition au chômage est 1.5 fois plus probable pour les jeunes originaires du Maghreb (par leurs parents) que pour les jeunes dont les parents sont nés en France.
- La probabilité d'occuper un emploi durable elle est 1.7 fois plus faible pour les jeunes issus de l'immigration que pour les autres ou encore 1.3 fois moindre pour les femmes que pour les hommes, toutes choses étant égales par ailleurs.
- Une embauche dans le privé est 1.5 fois moins probable lorsque les jeunes sont issus de l'immigration que lorsqu'ils ne le sont pas et 1.4 fois moins fréquente pour les femmes que pour les hommes.

Au vu de ces résultats, on peut d'ores et déjà conclure que toutes choses étant égales par ailleurs, c'est-à-dire dans l'hypothèse que tous les autres effets pris en compte dans le modèle (origine sociale, variables scolaires, région de résidence, etc.) sont indépendants du sexe ou du pays d'origine, autrement dit identiques pour les hommes et les femmes ou pour les jeunes originaires du Maghreb et les autres, les inégalités de probabilité entre le sexe masculin et le sexe féminin d'une part ou les enfants d'immigrés et ceux qui ne le sont pas d'autre part, ces inégalités de chances ne disparaissent pas.

On peut cependant nous objecter que si ces disparités persistent, toutes choses égales d'ailleurs, c'est qu'elles traduisent des inégalités d'insertion qui résultent d'une distribution

inégalement des spécialités d'enseignement dans la population analysée. Or, cette variable ne figure pas dans le modèle. Pour cette raison et en vue de vérifier la permanence des effets respectifs du sexe et du pays d'origine, nous avons introduit la spécialité de formation parmi les variables explicatives d'un modèle que nous avons testé successivement dans quatre strates constituées à partir d'une subdivision de la population initiale selon les niveaux de formation. Dans ces résultats (cf. tableaux B1 à B4 en annexes), à une exception près, on observe que, quel que soit le niveau de formation, lorsque les effets du sexe ou du pays d'origine des jeunes sont significatifs, les inégalités défavorisent les femmes ou les jeunes issus de l'immigration.

Autrement dit, même en prenant en considération la spécialité d'enseignement et en faisant porter l'analyse sur des sous-populations plus homogènes, trois ans après la fin des études supérieures, les conditions d'insertion de la population féminine et celles des jeunes issus de l'immigration maghrébine se révèlent rarement égales et jamais supérieures, toutes choses égales d'ailleurs, à celles des hommes d'une part ou des jeunes dont les parents sont nés en France d'autre part.

1.4. INEGALITES DE SEXE ET INEGALITES D'ORIGINE

Si à l'entrée de la vie professionnelle les inégalités de sexe ou selon le pays d'origine résistent, peut-on penser qu'elles se renforcent ?

Le modèle logit, tel que défini, présuppose que les variables agissent de la même façon quelles que soient les configurations prises. Si tel est le cas, on peut déduire des résultats précédents que les jeunes diplômées originaires du Maghreb se trouvent défavorisées à la fois par rapport aux hommes de la même origine et aux femmes dont les parents sont nés en France, parce que pour le marché du travail elles cumulent un double « handicap » : celui de leur sexe et celui de leur pays d'origine. Pour plus de certitudes et pour détecter un éventuel défaut d'additivité des variables qui conduirait à un effet opposé du pays d'origine selon le sexe ou du sexe selon le pays d'origine, nous avons pris le parti de stratifier la population afin d'examiner que :

- d'une part, les inégalités selon l'origine se répètent à l'intérieur des populations féminines et masculines ;
- d'autre part, les inégalités de sexe se vérifient à la fois parmi les jeunes issus de l'immigration et parmi les autres jeunes.

Dans ce but, nous avons, dans un premier temps, comparé les effets du pays d'origine, toutes choses étant égales par ailleurs, en stratifiant la population selon le sexe. A l'issue des traitements, on obtient les résultats suivants :

Tableau 6 : Effet du pays d'origine selon le sexe

		Probabilité d'être :			Probabilité d'être :			Probabilité d'être :			Probabilité d'être :		
		Au chômage			En CDI ou Fonctionnaire			Dans le privé			Cadre		
		Femme	Homme	Les deux	Femme	Homme	Les deux	Femme	Homme	Les deux	Femme	Homme	Les deux
<i>Pays d'origine</i>	France	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Maghreb	1,702	1	1,548	0,611	0,543	0,580	0,985	0,523	0,666	0,804	1	0,914
<i>Milieu social</i>	Non ouvrier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Ouvrier	0,749	0,618	0,687	0,944	1,050	1	1	1,208	1,069	0,739	0,802	0,774
<i>Région de résidence</i>	Province	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Ile-de-France	0,658	0,935	0,765	1,896	1,959	1,922	1,065	1,029	1,047	2,089	2,284	2,192
<i>Type de baccalauréat</i>	Bac Technique et autres	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Bac Général	0,782	1,238	1	0,910	0,785	0,858	0,741	0,623	0,680	1,711	1,867	1,772
<i>Age au bac</i>	Retard scolaire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Pas de retard	0,888	0,654	0,769	1,242	1,062	1,166	0,896	0,889	0,896	1,459	1,225	1,323
<i>Stage en cours de formation initiale</i>	Aucun stage	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Stage en entreprise	1	0,570	0,755	1,264	1,187	1,231	1,817	1,680	1,758	1,141	1,258	1,198
<i>Niveaux de sortie des études</i>	IV sup (bac+1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	III (bac+2)	0,620	1	0,725	1,893	1,793	1,864	0,940	1,315	1,102	0,707	1,985	1,345
	II (bac+3 et 4)	0,739	0,71	0,710	1,796	2,020	1,891	0,597	0,768	0,676	5,697	10,20	8,314
	I (bac+ 5 et +)	1	0,646	0,838	1,893	3,674	2,609	1,085	1,705	1,357	32,64	69,37	51,24

Exploitation originale Enquête Génération 98 du Cereq

Cette fois encore, on observe que l'effet du pays d'origine, lorsqu'il est statistiquement significatif, défavorise l'insertion des jeunes originaires du Maghreb, que ces diplômés soient des hommes ou des femmes. Dans la population féminine, le pays d'origine agit même de manière systématique : avoir des parents nés dans un pays du Maghreb augmente le risque d'être au chômage, diminue la probabilité d'avoir un emploi stable, d'être dans le privé ou d'occuper une position de cadre.

Dans la population masculine, en revanche, être issu de l'immigration maghrébine perd son impact sur la probabilité d'être au chômage ou sur les chances d'accéder à une position de cadre. Mais le pays d'origine agit toujours sur les chances d'occuper un emploi durable ou sur la probabilité d'avoir un emploi dans le secteur privé et, sur ces aspects, l'action de cette variable a un effet plus négatif sur les hommes que sur les femmes (0.543 vs 0.611 et 0.523 vs 0.985).

La comparaison des diplômés selon le pays d'origine des parents (cf. tableau 7) confirme le caractère transversal de l'inégalité de sexe car, lorsque l'effet est significatif, il en résulte toujours un désavantage pour les femmes. Que les parents soient nés au Maghreb ou en France, les conditions d'insertion professionnelle sont inégales entre les sexes et défavorisent les femmes, toutes choses étant égales d'ailleurs. Ainsi, pour les jeunes femmes originaires du Maghreb, la probabilité d'être au chômage est le double de celle des hommes de la même origine et, à contrario, leurs chances de devenir cadre trois ans après la sortie des études supérieures sont 2.56 fois moins élevées (1/0,390). Pour les jeunes femmes dont les parents sont nés en France, toutes choses égales d'ailleurs, le risque de chômage est sensiblement plus

élevé (1.2) que celui de leurs homologues masculins, mais la probabilité d'être cadre est 2.3 fois inférieure à celle des hommes de la même origine.

Tableau 7 : Comparaison des effets selon le pays d'origine

		Probabilité d'être :			Probabilité d'être :			Probabilité d'être :			Probabilité d'être :		
		Au chômage			En CDI ou Fonctionnaire			Dans le privé			Cadre		
		Maghreb	France	Les deux	Maghreb	France	Les deux	Maghreb	France	Les deux	Maghreb	France	Les deux
Sexe	Homme	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Femme	2,005	1,194	1,227	0,769	0,743	0,745	1	0,715	0,728	0,390	0,430	0,428
Milieu social	Non ouvrier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Ouvrier	1	0,652	0,687	1	1	1	1,368	1,042	1,069	1,352	0,726	0,774
Région de résidence	Province	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Ile-de-France	1,432	0,714	0,765	1,579	1,956	1,922	1,353	1,032	1,047	2,722	2,167	2,192
Type de baccalauréat	Bac Technique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Bac Général	0,669	1	1	1	0,850	0,858	0,753	0,674	0,680	2,079	1,766	1,772
Age au bac	Retard scolaire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Pas de retard	0,307	0,808	0,769	1	1,172	1,166	0,790	0,900	0,896	1	1,337	1,323
Stage en cours de formation initiale	Aucun stage	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Stage entrepr.	1	0,755	0,755	1,485	1,219	1,231	1,355	1,787	1,758	1	1,203	1,198
Niveaux de sortie des études	IV sup (bac+1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	III (bac+2)	1	0,694	0,725	2,110	1,847	1,864	1,366	1,084	1,102	2,077	1,333	1,345
	II (bac+3 et 4)	2,099	0,651	0,710	2,013	1,880	1,891	0,617	0,672	0,676	6,735	8,399	8,314
	I (bac+ 5 et +)	1	0,821	0,838	2,653	2,593	2,609	1,828	1,329	1,357	44,386	51,887	51,241

Exploitation originale Enquête Génération 98 du Cereq

Les inégalités selon l'origine sont parfois plus marquées chez les hommes que chez les femmes ou les disparités d'insertion selon le sexe plus accentuées dans le groupe dont les parents sont nés en France que dans celui aux parents nés dans un pays du Maghreb, mais au regard du risque de chômage ou des chances d'obtenir un emploi durable, d'occuper un emploi dans le privé ou de devenir cadre, deux constats s'imposent :

1. Les femmes sont toujours défavorisées par rapport aux hommes, que le pays de naissance des parents soit au Maghreb ou en France.
2. Dans la population féminine, les diplômées originaires du Maghreb sont toujours désavantagées par rapport aux autres diplômées.

En d'autres termes, dans la strate féminine ou dans celle des jeunes originaires du Maghreb, les effets du pays d'origine ou du sexe continuent d'agir de la même façon.

1.5. CONCLUSION.

La conclusion logique de cette étude, c'est qu'à leur insertion professionnelle, qui n'est mesurée ici qu'à l'aune du chômage, de l'emploi durable, des chances d'occuper un emploi dans le secteur privé ou de la probabilité de devenir cadre supérieur, les jeunes femmes issues de l'enseignement supérieur, dont un des deux parents est né dans un pays du Maghreb, sont défavorisées vis-à-vis à la fois des hommes de la même origine et des femmes dont les parents

sont nés en France. Dans la réalité, les relations entre le genre et le pays d'origine sont sans doute plus complexes que ce que ne le dit (ou le prédit) le modèle, tant il est vrai qu'il est difficile de faire comme si les conditions sociales ou les propriétés scolaires étaient égales entre les catégories de population. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler les inégalités de structure qui partagent ces mêmes populations, avec notamment la nette sur-représentation des jeunes descendants de l'immigration maghrébine parmi les enfants d'ouvriers ou parmi les bacheliers de l'enseignement technologique ou professionnel ou encore parmi les jeunes entrés sur le marché du travail sans aucun diplôme supérieur, etc. Malgré tout, "pronostiquer" un renforcement des inégalités au détriment des jeunes femmes issues de l'immigration maghrébine n'est pas très éloigné de la réalité, puisqu'à quelques nuances près, c'est bien ce que l'on observe dans les données de l'enquête (cf. tableau A en Annexe).

1.6. BIBLIOGRAPHIE.

Couppié T. Epiphane D., 1997, « Insertion professionnelle et début de carrière. Les inégalités entre Hommes et femmes résistent-elles au diplôme ? », *Bref*, n°135.

Couppié T. Epiphane D., 2001, « Que sont les filles et les garçons devenus ? », *Bref*, n°178, CEREQ.

Epiphane D., 2002, « La féminisation de la catégorie cadres au miroir de l'insertion des jeunes », in Arliaud M. Eckert H. *Quand les jeunes entrent dans l'emploi*, La dispute.

Frickey A., Primon J-L., 2002 « Jeunes issus de l'immigration : les diplômés de l'enseignement supérieur ne garantissent pas un égal accès au marché du travail », *Formation Emploi*, n°79, La documentation Française. (Avec la collaboration de N. Marchal).

Marry C. Fournier-Méarelli I Kieffer A., 1995, « Activité des jeunes femmes : héritages et transmissions », *Economie et statistique*, n°283-284.

Silberman R., 2002, « Les enfants d'immigrés sur le marché du travail : les mécanismes d'une discrimination sélective », in Héran F. (coord.) *Immigration, marché du travail, intégration*, Commissariat Général du Plan.

Silberman R. Fournier-Méarelli I., 1997, « Enfants d'immigrés, trajectoires d'insertion et recours aux mesures d'aide à l'emploi », in Degenne A, Grelet Y, Lochet J-F., Mansuy M., Werquin P. (ed.) *L'analyse longitudinale du marché du travail : les politiques d'emploi. IVèmes Journées d'études*, Documents n°128, CEREQ

Van De Walle I., Courel J., 2002, « Les discriminations dans le marché du travail. Une approche statistique des cadres d'origine étrangère ou natifs des DOM-TOM », *Cahier de Recherche*, n°171, CREDOC.

Viprey M., 2002, *L'insertion des jeunes d'origine étrangère. Etude*. Section des Affaires Sociales, Conseil Economique et Social.

Vourc'h F., 2001, « les discriminations à l'embauche » in Bourmmani M. (dir.) *Les discriminations à l'emploi*, L'Harmattan.

ANNEXES

A. Les indicateurs d'insertion selon le sexe, l'origine et le niveau de formation

		CHÔMAGE		PRIVE	CADRE
		(%)	CDI ou Fonct. (%)	(%)	(%)
Niveau I	Homme France	3,1	85,8	75,8	86,5
	Homme Maghreb	9,1	85,6	68,3	89,6
	Femme France	5,5	74,2	66,2	73,1
	Femme Maghreb	5,7	64,8	68,7	60,9
Niveau II	Homme France	6,1	74,7	57,4	43,5
	Homme Maghreb	7,0	67,6	46,3	43,0
	Femme France	5,8	68,7	47,9	29,0
	Femme Maghreb	18,9	57,4	42,3	22,2
Niveau III	Homme France	4,0	74,1	76,4	10,8
	Homme Maghreb	4,6	69,5	69,4	12,8
	Femme France	4,0	70,0	62,0	3,7
	Femme Maghreb	6,5	60,1	62,0	5,4
Niveau IV	Homme France	6,7	60,7	68,3	5,3
	Homme Maghreb	10,1	46,1	56,3	5,4
	Femme France	11,7	53,1	65,2	4,3
	Femme Maghreb	13,5	41,8	60,2	4,3

Exploitation originale Enquête Génération 98 du Cereq

B1. Probabilité d'être au chômage selon le niveau de sortie (modèle logit).

		Probabilité d'être au chômage			
		IV sup	III	II	I
Sexe	Homme	1	1	1	1
	Femme	1,322	1	1,445	1
Pays d'origine	France	1	1	1	1
	Maghreb	1,439	1,736	1	1
Milieu social	Non ouvrier	1	1	1	1
	Ouvrier	0,476	1	1	1
Région de résidence	Province	1	1	1	1
	Ile-de-France	0,554	0,780	0,537	0,419
Type de baccalauréat	Bac Technique et autres	1	1	1	1
	Bac Général	1	0,752	1,658	1
Age au bac	Retard scolaire	1	1	1	1
	Pas de retard	0,784	0,693	1	0,449
Stage en cours de formation initiale	Aucun stage	1	1	1	1
	Stage en entreprise	0,616	0,804	0,472	1
Spécialité de formation	référence	1	1	1	1
	Géné. ou Droit/éco	1,236	1,315	1,278	1

Source Tableaux B1-B4 : Exploitation originale Enquête Génération 98 du Cereq

Pour les spécialités de formation, les modalités sont modifiées en fonction du niveau. Pour les niveaux IVsup et III, on compare les sortants de l'enseignement technique supérieur (BTS, DUT ou "Santé Social", modalité de référence) aux sortants de l'enseignement général (DEUG). Pour les niveaux I et II, la comparaison se limite aux diplômés des filières juridiques, économiques et de gestion d'une part et des filières littéraires et de sciences

humaines et sociales de l'autre, essentiellement pour des raisons d'effectifs (très peu de jeunes originaires du Maghreb sont présents dans les autres filières).

B2. Probabilité d'être en emploi stable selon le niveau de sortie(modèle logit).

		Probabilité d'être en CDI ou fonctionnaire			
		IV sup	III	II	I
<i>Sexe</i>	<i>Homme</i>	1	1	1	1
	Femme	0,782	0,855	0,791	0,853
<i>Pays d'origine</i>	<i>France</i>	1	1	1	1
	Maghreb	0,537	0,675	0,627	0,437
<i>Milieu social</i>	<i>Non ouvrier</i>	1	1	1	1
	Ouvrier	1,115	0,880	0,843	0,854
<i>Région de résidence</i>	<i>Province</i>	1	1	1	1
	Ile-de-France	2,058	1,712	1,651	1,524
<i>Type de baccalauréat</i>	<i>Bac Technique et autres</i>	1	1	1	1
	Bac Général	1,060	0,864	1,123	1,266
<i>Age au bac</i>	<i>Retard scolaire</i>	1	1	1	1
	Pas de retard	1,170	1	1,564	1,469
<i>Stage en cours de formation initiale</i>	<i>Aucun stage</i>	1	1	1	1
	Stage en entreprise	1,098	1,081	1	1
<i>Spécialité de formation</i>	<i>référence</i>	1	1	1	1
	Géné. ou Droit/éco	0,676	0,704	2,265	2,601

B3. Probabilité d'avoir un emploi dans le privé selon le niveau de sortie(modèle logit).

		Probabilité d'être en emploi dans le privé			
		IV sup	III	II	I
<i>Sexe</i>	<i>Homme</i>	1	1	1	1
	Femme	0,909	0,662	1	1
<i>Pays d'origine</i>	<i>France</i>	1	1	1	1
	Maghreb	0,671	0,705	0,677	0,841
<i>Milieu social</i>	<i>Non ouvrier</i>	1	1	1	1
	Ouvrier	0,822	1,151	1	1
<i>Région de résidence</i>	<i>Province</i>	1	1	1	1
	Ile-de-France	0,710	1	1,076	1,234
<i>Type de baccalauréat</i>	<i>Bac Technique et autres</i>	1	1	1	1
	Bac Général	0,828	0,616	0,775	1
<i>Age au bac</i>	<i>Retard scolaire</i>	1	1	1	1
	Pas de retard	1	0,946	1	0,838
<i>Stage en cours de formation initiale</i>	<i>Aucun stage</i>	1	1	1	1
	Stage en entreprise	1,127	1,511	2,117	2,087
<i>Spécialité de formation</i>	<i>référence</i>	1	1	1	1
	Géné. ou Droit/éco	0,822	0,938	1,566	1,735

B4. Probabilité d'avoir un emploi de cadre selon le niveau de sortie (modèle logit).

		Probabilité d'être cadre			
		IV sup	III	II	I
<i>Sexe</i>	<i>Homme</i>	1	1	1	1
	Femme	0,804	0,304	0,551	0,547
<i>Pays d'origine</i>	<i>France</i>	1	1	1	1
	Maghreb	1	1,265	0,840	0,851
<i>Milieu social</i>	<i>Non ouvrier</i>	1	1	1	1
	Ouvrier	0,613	0,705	0,578	0,430
<i>Région de résidence</i>	<i>Province</i>	1	1	1	1
	Ile-de-France	3,428	3,502	1,615	1,718
<i>Type de baccalauréat</i>	<i>Bac Technique et autres</i>	1	1	1	1
	Bac Général	2,741	1,505	1,530	1,585
<i>Age au bac</i>	<i>Retard scolaire</i>	1	1	1	1
	Pas de retard	1,213	1	1,583	2,000
<i>Stage en cours de formation initiale</i>	<i>Aucun stage</i>	1	1	1	1
	Stage en entreprise	1,795	1,263	1,793	1,465
<i>Spécialité de formation</i>	<i>référence</i>	1	1	1	1
	Géné. ou Droit/éco	1,187	2,583	0,893	3,912

